



10 rue Jean Macé
BP 90431
35704 RENNES Cedex7

S'INSCRIRE EN SECONDE en septembre 2019

L'enseignement en seconde comporte dix matières différentes.

☐ ONZE ENSEIGNEMENTS COMMUNS OBLIGATOIRES

	----- horaire hebdomadaire en -----	
	classe entière	½ classe
français	3 h	1 h
histoire géographie	3 h
éducation civique, juridique et sociale	0 h 30	
sciences économiques et sociales	0.5h	1 h
langue 1 (anglais, allemand, russe)	2 h	1 h
langue 2 (anglais, allemand, italien, espagnol)	2 h 30	
mathématiques	3 h	1 h
physique chimie	1 h 30	1 h 30
sciences de la vie et de la terre	1 h 30	
sciences numériques et technologie.....	0.5h	1h
éducation physique et sportive	2 h	
accompagnement personnalisé.....	(horaires déterminés en fonction des besoins individuels)	
heure de vie de classe.....	(10h annuelles)	
.....	18 h 20	8 h

soit 26 h 20 de matières communes

☐ DEUX ENSEIGNEMENTS optionnels facultatifs

Deux enseignements facultatifs et optionnels au maximum. Les effectifs sont limités au strict nombre de places disponibles et selon l'ordre d'inscription.	
Un enseignement général au choix parmi	
- italien 3 (débutant)3 h
- section européenne (allemand, anglais)	2 h dans la langue choisie et dans une discipline non linguistique : maths en allemand, physique et histoire géo en anglais,
- breton 3 (débutant)*	3h
- latin (seul à pouvoir être pris en plus d'une autre option facultative)	2 à 3h
Un enseignement technologique	
- Management et gestion	1.5h

* A noter : breton 3, le lycée Jean Macé est le seul établissement public d'Ille et Vilaine à le proposer.

La semaine de travail d'un élève de seconde compte entre **26.3 heures et jusqu'à 33.5 heures au maximum (avec trois options facultatives en comptant le latin) consacrées aux enseignements communs et obligatoires**

A cet horaire s'ajoutent diverses activités :

- Heures d'aide à l'orientation pour accompagner vers la classe de 1^{ère} (54 heures annuelles) **sur la base du projet de réforme du Lycée en cours pour la rentrée 2019.**
- heures d'UNSS (sport scolaire)

Il convient d'y ajouter douze à quinze heures de travail personnel hebdomadaires et de préciser que pour certains projets de poursuite d'étude dans l'enseignement supérieur (notamment les CPGE : classe préparatoire aux grandes écoles) les résultats obtenus en 2de sont pris en compte.

ATTENTION A NE PAS TROP CHARGER LA BARQUE !

Les deux ou trois enseignements facultatifs et optionnels : comment choisir ?

Le choix n'est pas déterminant pour la poursuite en 1^{ère}, les choix seront respectés dans la limite des places disponibles et en fonction de l'ordre d'inscription, les inscriptions en classe européenne sont elles aussi contingentées et en outre conditionnées par l'acceptation d'un dossier de candidature

- ♦ **Management et gestion** : matière optionnelle développant la culture axée sur la microéconomie et le monde de l'entreprise. Elle peut être utile de manière indifférenciée pour un parcours en 1^{ères} générales et technologiques (STMG notamment).
- ♦ **Langue vivante 3** (italien ou breton) **et Latin**: pour débutants, doit être prise de préférence mais sans exclusive par les élèves envisageant sérieusement de poursuivre cet enseignement jusqu'à la terminale.
- ♦ **Sections européennes** : voir document spécifique

En plus des matières du tronc commun obligatoires, un élève peut donc choisir deux au maximum trois options facultatives. Le but de ces options facultatives est d'amener ceux qui en font le choix à une certaine maîtrise du domaine concerné. Cependant, pour des raisons d'organisation, nous ne pouvons garantir que ces options ne généreront pas des contraintes d'emploi du temps.

Au lycée Jean MACE les options facultatives sont ouvertes sous réserve d'effectifs suffisants

Remarque : le lycée Jean Macé accueille aussi des élèves ayant suivi le cursus bilingue breton au collège, un élève ne peut donc le commencer en seconde. De même le lycée Jean Macé accueille des sportifs de haut niveau et non des élèves ayant suivi une section sportive en collège. Ils ont été sélectionnés pour leur haut niveau en tennis de table, basket, sports de glace et tennis. Enfin et sur dossier de candidature spécifique et dérogatoire, le lycée propose la section binationale franco-italienne ESABac.

Pour ces trois cursus spécifiques, il est déconseillé de prendre des options facultatives au regard du double projet que représentent leurs choix antérieurs et des contraintes d'emploi du temps générés par ce double projet.

Accueil à l'internat et la demi-pension.

Enfin l'internat est réservé aux élèves sportifs de haut niveau ainsi qu'aux élèves bilingues bretons et aux élèves de la section ESABac habitant hors agglomération rennaise. Ils sont prioritaires. Sont ensuite accueillis les élèves dont le domicile est éloigné de l'établissement. La formule internat externé existe également qui consiste à suivre repas (petit-déjeuner, repas de midi et du soir) et horaires des internes (notamment étude surveillée du soir) sans être hébergé la nuit.

Une restauration scolaire propose des forfaits sur 4 ou 5 jours. Les tarifs pour l'année 2019 sont les suivants :

21/11/2018

TARIFS ELEVES 2019								
		DP 4J		DP 5J			Internes-externés uniquement repas du soir et du midi	Internes
		nbre jours	3,10 €	nbre jours	2,81 €		5,75 €	7,65 €
janvier	15	40	124,00 €	19	50	140,50 €	287,50 €	382,50 €
février	8			10				
mars	17			21				
avril	9	44	136,40 €	11	54	151,74 €	310,50 €	413,10 €
mai	16			19				
juin	15			19				
juillet	4			5				
		84	260,40 €		104	292,24 €	598,00 €	795,60 €
septembre	17	55	170,50 €	21	69	193,89 €	396,75 €	527,85 €
octobre	11			14				
novembre	15			19				
décembre	12			15				
		139	430,90 €	173	173	486,13 €	994,75 €	1 323,45 €